



STAGE PHOTOGRAPHIE
17 FÉVRIER AU 21 FÉVRIER 2020



Nom : Prénom :
E-mail :
Adresse :
Code postale : Ville :
Mail :
SMS :

Inscription :

- MEMBRE = 430 EUROS
- NON-MEMBRE = 470 EUROS

Règlement :

Vous réglez vous-même votre stage : un chèque d'acompte correspond à 30% minimum du prix :
- MEMBRE = 129 EUROS
- NON-MEMBRE = 141 EUROS

De votre prestation est obligatoire pour valider **votre inscription AVANT LE 17 JANVIER 2020.**
Le solde de chaque prestation devra être payé lors de votre arrivée à Trèfle.

Paiement : Chèque ou Espèces

1 chèque d'acompte correspond à 30% (**à encaisser le 10 février 2020**).
+ de 1 à 4 chèques pour le reste de la somme à verser à l'ordre de l'Association TRÈFLE.
Espèces uniquement sur place, pas de traitement des espèces par courrier.
Pour toute question, contactez l'administration de TRÈFLE.

Choix de paiement à cocher : comptant

En deux ou quatre fois : 10 MARS 10 AVRIL 10 MAI 10 JUIN

Association Trèfle
69 B rue du Temple
62000 Arras
Mail : gestival@trefle.org